

Coquilles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MAU OIU

L'ètai conteint sta veillâ
 Djan, lo soriau à Bellâ,
 On bravo coo de Bézalle
 Iô lâi cret gaillâ gresalle,
 Tomme de tchivre et mâoron,
 Biau caïon et bâdéron.
 Viquestâi avoué sa felhie,
 Ora fro de sa couquelhie,
 Qu'avâi à nom Maria
 Et qu'allâve sè maryâ
 Sti l'âoton avoué Tatset,
 On pucheint biau valottet.
 Djan l'eïn ètai tot benaise :
 Lè felhie quand sant galéze
 Ie tràovant prau on marchand
 Câ manquant pas de galant ;
 Mâ la Julie ètai pouta
 Et bocha quemet 'na riouta,
 Asse sorda qu'on tserdju.
 S'avâi pas zu dâi z'ètyu
 Ie restave damuzalla :
 L'arâi « tegnâi la tsandalla »
 Quemet on dit per tsi no.
 Dan, la veillâ de sti dzo,
 La fêmalla l'ètai vi-a ;
 L'ètai zu couilli la fria
 Dein lo bou avoué son coo,
 Quemet fant lè z'amouèrâo.
 Djan s'ètai betâ à trâblia
 Quand l'eut fini pè l'ètrabillio,
 Et medzive tot solet
 De la soup' âo tserfouillet.
 Sè relètsive la potta
 Quand l'è qu'on âovre la porta :
 L'ètai Bambolhie, on vesin,
 Qu'avâi vu lè camelin
 Vè lè bosson âi bêlosse
 Et sè mauŷe d'onna noce.
 Ie l'eintre et dit dinse : « Adan,
 Te mârŷe ta felhie, Djan ! »
 L'autro, qu'ètai du d'orolhie, —
 Que sè crayâi que Bambolhie
 Lâi avâi de dinse : « Adan,
 Te medze ta soupâ, Djan ! » —
 Repond, la mena fièrauda,
 « Oi, tandu que l'è tsaulâ ! »

MARC A LOUIS.

LA CHASSE AU PATOIS

DEPUIS un certain nombre d'années, il arrive à des vigneron, à des agriculteurs, à des montagnards, de voir venir chez eux quel-que citadin à mine de professeur, qui les prie de leur dire en patois le plus de choses qu'ils peuvent, notamment les noms des outils aratoires, des ustensiles de la cave ou du chalet. Ce visiteur inattendu collabore le plus souvent au *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Parfois, c'est un vieil étudiant de la Suisse allemande, amassant des matériaux pour sa dissertation de docteur en philologie ; tenace comme le sont nos confédérés, il ne lâche son homme qu'il n'en ait tiré de quoi remplir de vocables son inséparable calepin.

De même que les archéologues et les naturalistes, ces collectionneurs de mots se livrent à leurs recherches avec passion. Il y a parmi eux de vrais savants et des hommes fort aimables. (Les vrais savants sont toujours aimables.) Mais, soit qu'ils les brusquent sans le vouloir, soit qu'ils tombent à un mauvais moment, ceux dont ils veulent faire leurs informateurs sont quelquefois muets comme la tombe. Dame, quand on trait ses vaches ou qu'on fait son fromage, on ne peut raisonnablement répondre à un long questionnaire ni se prêter à un examen de phonétique !

Un philologue de la Suisse allemande, M. le Dr Chr. Luchsinger, a raconté, dans les *Archives suisses des traditions populaires*, les aventures qui lui survinrent au cours d'une étude sur les patois qu'il fit dans les Alpes romandes en 1902. Voici, traduits de l'allemand, quelques passages de son récit :

Arrivé dans le val d'Hérens, je montai aux alpages d'Evolène. Au premier chalet où j'entrai, on refusa net de répondre à mes questions : « Nous ne parlons plus patois, me dit-on, nous avons maintenant de bonnes écoles à Evolène. » A un deuxième chalet, l'accueil fut plus cordial :

— Vous tombez très bien, monsieur, me dit le maître pâtre, j'ai donné des leçons à M. Jeanjaquet, professeur à l'Université de Neuchâtel ; je sais comment il faut parler à ces messieurs : il faut parler lentement et distinctement.

Et, sur le champ, il me fit tout un cours sur le mot *chalet* : « Là-bas, dans la plaine, le chalet est une jolie maisonnette en bois ; sur l'alpe, c'est ordinairement une hutte de bergers ; mais ici on donne aussi ce nom à la grasse prairie qui entoure les étables. » Pour m'exposer cela, il lui fallut un quart d'heure. N'apprenant pas grand-chose de nouveau, je ne prenais guère de notes. Mon alpestre professeur en fut piqué :

— Est-ce que vous avez noté cela ? C'est très intéressant ; il faut le noter.

Je fis semblant de griffonner quelques lignes, tout en prêtant l'oreille à l'explication d'un second mot, qui dura aussi un bon quart d'heure, si bien que je ne pus m'empêcher de dire au verbeux pâtre qu'il n'avait pas précisément affaire à un novice et pouvait se dispenser de longs éclaircissements.

— Ah ! vous êtes Vaudois ?

— Non, monsieur, je suis Glaronnais.

Il se donna alors pour un grand connaisseur du pays de Glaris ; sans cependant en pouvoir nommer autre chose que la Linth et l'éboulement d'Elm.

— Et, dans vos Alpes glaronnaises, continua-t-il, parle-t-on le bon allemand ou seulement, comme dans le Haut-Valais, un de ces dialectes que personne ne comprend ? Nous autres du Bas-Valais, nous avons cet avantage sur les Haut-Valaisans de posséder la langue écrite.

— Sans doute, lui dis-je, mais pour le quart d'heure je n'ai que faire de la langue écrite. Reprenons le patois, si vous le voulez bien.

Ce ne fut pas sans peine que je décidai maître Pierre à entrer dans mes vues. Le soir venu, il me fit la grâce de m'expliquer deux nouveaux termes patois. Ensuite il me conduisit à sa maisonnette des Mayens des Prélets, me montra ma couche, puis apportant un morceau de pain noir et un petit fromage maigre, prit congé de moi en me disant : « Là, vous avez des vivres. » Il descendait au village de Villa pour « faire les semences » et ne reviendrait que le lendemain à 2 heures.

Que faire en son absence ? Je tentai d'utiliser le savoir des valets ; mais, peine perdue : il leur avait été enjoint de ne pas se laisser tirer les vers du nez. Cependant, maître Pierre revint à l'heure dite, non pour reprendre tout de suite la leçon de patois, mais pour vaquer à sa besogne de fruitier. A cinq heures du soir enfin, le patois revint sur le tapis, selon la lente méthode d'enseignement de la veille. A cet ennuyeux verbiage, j'eusse préféré quelque chose à me mettre sous la dent, quelque chose de moins coriace que le fromage maigre et le pain noir, durs comme le roc, l'un et l'autre. Cette nuit-là, j'eus pour me bercer le grôgnement des pourceux enfermés sous les planches de mon lit.

Le jour suivant, Pierre voulut bien m'apprendre quelques expressions sans me faire perdre autant de temps qu'au début. Même il me fit goûter au lait, à la crème, au beurre, à la viande boucanée, et autres bonnes choses du chalet. J'eus l'explication de ces gâteries, quand au terme du troisième jour, il me réclama 15 francs pour la pension et les « leçons particulières ». Je raisonnai mon hôte, si bien que finalement il se déclara satisfait d'empocher 5 francs. Le lendemain, qui était un dimanche, nous nous séparâmes : « Ne manquez pas, me dit-il, de vous arrêter à Evolène pour voir les jolis costumes des jeunes filles. » Mais je ne suivis pas sa recommandation ; il m'avait fait prendre en grippe le val d'Hérens.

Vingt-quatre heures après, M. Luchsinger se trouvait à Chandolin, dans le val d'Anniviers. Il était midi.

— Où peut-on dîner ici ? demanda-t-il à un villageois.

— A l'hôtel, vous serez très bien, mais chez M. le curé encore mieux.

A la cure, en effet, bien que le curé ne fût pas là, on le régala de mets excellents, arrosés

d'un délicieux vin provenant de la vigne que le curé possède à Sierre. Tout en dinant, il apprit que le bon prêtre ne se borne pas à dire la messe, à réconforter ses ouailles, mais qu'il est encore leur conseiller dans toutes leurs affaires et remplit à l'occasion la charge de juge de paix. « Nous l'assommerions, s'il ne faisait que prier », disait naïvement un des paroissiens. Eux-mêmes, quoique très pieux, ne s'abîment pas dans de longues oraisons. Voici, d'après feu M. Gillieron, le certificat qu'ils se décernent : « Nous prions bougrement peu, mais diablement bien. »

A Chandolin, M. Luchsinger fit une moisson de mots patois qui le dédommagea amplement de ses mécomptes du val d'Hérens. Mais, qu'il nous permette de le dire, il eut tort de prendre la mouche dans les alpages d'Evolène et de juger tous ses montagnards d'après le seul maître Pierre. La population de ce coin de pays est aussi hospitalière que celle de n'importe quelle région du Valais, et les gens qui se plient de bon gré aux enquêtes quelquefois fastidieuses des chasseurs de patois n'y sont pas plus rares qu'ailleurs. Maître Pierre lui-même, nous en mettons la main au feu, eût certainement fini par être le plus complaisant des informateurs. Le tout est de savoir s'y prendre.

V. F.

Coquilles.

Un typo malicieux dédia ces vers aux auteurs dont il composa les écrits, pour les consoler des coquilles qu'il leur avait infligées.

Je vais chanter tous tes hauts faits
 Je veux dire tous tes forfaits,
 Toi qu'à bon droit je qualifie :
 Fléau de la typographie.
 S'agit-il d'un homme de bien,
 Tu m'en fais un homme de rien ;
 Et par toi sa capacité
 Se transforme en rapacité.
 D'un brave et fameux amiral
 Tu fais un fameux animal ;
 Et son émotion visible
 Devient émotion risible.
 L'amphithéâtre et ses gradins
 Ne sont plus que d'affreux gradins.
 Léonidas, aux Thermopyles,
 Montre-t-il un beau dévouement ?
 Horreur ! voilà que tu jubiles
 En lui donnant le dévouement.

ANZEINDAZ ET TAVEYANNAZ

POUR donner suite à ce que nous avons dit samedi dernier de la mi-été d'Anzeindaz, dont l'origine exacte est encore discutée, un de nos abonnés nous adresse aimablement les deux extraits suivants du « Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud », par L. Levade, Dr-méd. (Lausanne, Imprimerie des frères Blanchard, 1824). Cet ouvrage, bien connu des historiens et bibliophiles, est aujourd'hui presque introuvable. Il semble qu'en ce qui concerne l'origine de la mi-été d'Anzeindaz — celle de Taveyannaz n'est pas en discussion — il faille, suivant Levade, donner raison à M^{me} Bertrand-Olivier, qui prétend, on s'en souvient, que cette fête se célébrait bien avant 1856.

Voici ce que disait Levade :

Anzeindaz ou *Enzindaz*. Montagne du Cercle de Bex, dont la distance de ce village au sommet est d'environ 6 lieues au nord-est...

... A mesure qu'on s'élève, les escarpements se multiplient, les chaînes de rochers s'élancent et se prolongent, la belle végétation des pâturages inférieurs diminue insensiblement, elle est remplacée par une triste et monotone stérilité ; on atteint enfin la plaine d'*Anzindaz*, dont les pâturages sont couronnés par les rochers d'*Argentine* et par l'effrayante chaîne des *Diablerets* ; cette plaine contient 17 chalets, jetés comme au hasard près des sources de l'*Avençon*. C'est là que les bergers de